

PARIS

55, Boulevard S^t. Martin

Rue Meslay, 24.

OFFICE INTERNATIONAL

POUR LA PRISE DE

Brevets d'Invention en France et à l'Étranger

DE

EMILE BARRAULT

Ingenieur Civil Diplômé, Ancien Élève de l'École Centrale.

Conseil en matière de Brevets d'Invention

Secrétaire du Cabinet

M. P. ANSART

ORIGINAL



Demande

d'un

Brevet d'Invention de Patente

Pour Les perfectionnements apportés à la construction
des aquarios.

par M^{rs} Guieu (Antoine) et Guieu (Charles)

Mémoire Descriptif.

Notre Invention a pour objet un nouveau mode de montage
des glaces qui garnissent les aquarios de petite ou de grande
dimension.

Le mode actuellement employé présente un grave inconvénient
qui consiste en ce que les glaces ~~en~~ étant maintenus sur leurs côtés
d'une manière variable, il en résulte lors d'une trop forte
pression intérieure la rupture de la glace, l'échappement du
liquide, & des dégats de tous genres.

Nous avons eu l'idée de maintenir les glaces sur leurs

Leurs cotés par moyes de vis de pression, entre deux ~~caissons~~ ² caissons
ou bandes de caoutchouc ou autre matière élastique, logés eux
mêmes, l'un dans le cadre en fonte de l'éc. dans la macromerie
de l'aquarium, et l'autre dans un cadre supplémentaire
de forme dans le premier.

La base de la glace repose en outre sur une base
en caoutchouc; Si la glace vient à supporter une pression intérieure
elle ne se brisera plus, mais viendra comprimer les caissons
élastiques qui supporteront toute la pression.

On se rendra bien compte de notre Invention en se
reportant au dessin joint à ce mémoire dans lequel les fig
1 2 & 3 représentent des fragments, vus extérieurement, en
coupe verticale & en coupe horizontale, d'un aquarium
monté d'après notre système.

A représente le cadre en fonte qui doit main-
tenir les glaces. Ce cadre porte sur tout son pourtour
une rainure dans laquelle est logé le caisson élastique en
caoutchouc. Juste en face de ce caisson C s'en trouve
un second C' maintenu dans un cadre supplémentaire
formé d'un fer creux en forme d'U.

F sont les vis de pression qui permettent d'ajus-
ter la glace F entre les caissons CC'.

Ce est le caisson élastique sur lequel repose la partie
inférieure de la glace. Il est inutile d'entrer dans des
plus amples explications au sujet de ce montage, qui est
on le voit, des plus simples, et qui permet de comprendre
que la glace soulevée se trouvant appuyée solide-
ment peut cependant supporter toute la pression
sur les caissons qui la supportent & jouit
d'une élasticité relative quelle ne possède pas dans
le mode de montage actuel.

En outre le montage est le même

sont des plus faciles et des plus rapides.

Vous renons en conséquence revenir à votre
conformément à la loi.

1^o Le mode de montage des glaces d'ayures
de toutes dimensions, entre des bandes de matière
élastiques maintenues dans un cadre porteur de
vis de pression, les glaces reposant en outre par la
partie inférieure sur une bande également élastique
comme il est indiqué plus haut.

2^o Les Ayuristes, de quelque dimension
qu'ils soient, montés d'après le système plus haut
désigné.

12

Paris, le 31 X^{bre} 66

J. F. de Noailles Guichenot Guichenot

Antoine Rivet

En vertu d'un arrêté du
prés le 31 Décembre 1866
par les J. Guichot.

Paris, le 1^{er} mars 1867
Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département
de l'Agriculture du Commerce et des Travaux publics
Pour le Ministre
Le Directeur Délégué

Muricq

Un rôle et douze lignes formant
un total de Soixante-sept lignes;
Deux mots nuls.



sont des plus faciles et des plus rapides.

Vous venons en consequence revendiquer
compensément a la loi.

1^o Le mode de montage des glaces d'eyerain
de toutes dimensions, entre des bandes de matière
élastiques maintenues dans un cadre porteur de
vis & pression, les glaces reposant en outre par la
partie inférieure sur une bande également élastique
comme il est indiqué plus haut.

2^o Les Ayerains, de quelque dimension
qu'ils soient, montés d'après le système plus haut
désigné.

12

Paris, le 31 X^{me} 66

J. J^{me} de 1040^{es} Guieu et Guieu

Anty Bink

*qui pour être annexé au Brevet de quinze ans
pris le 31 Décembre 1866
par les J^{rs} Guieu.*

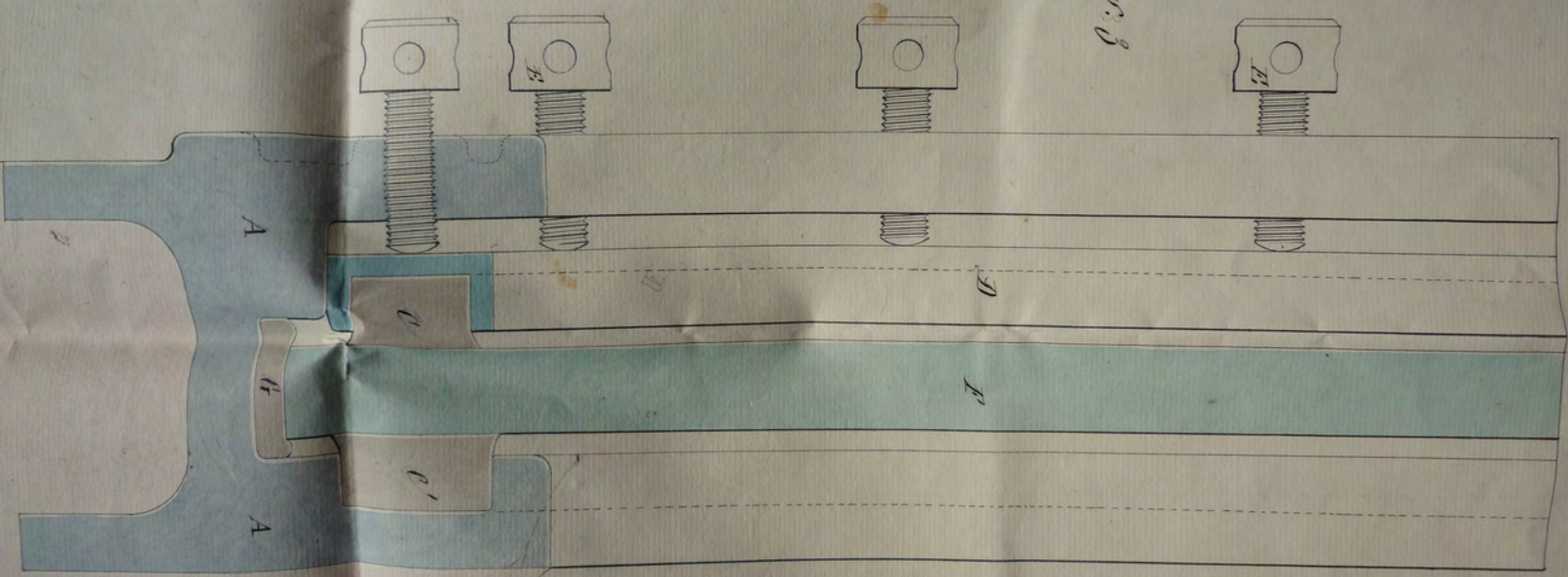
Paris, le 1^{er} mars 1867
Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département
de l'Agriculture du Commerce et des Travaux publics
Pour le Ministre
Le Directeur Délégué

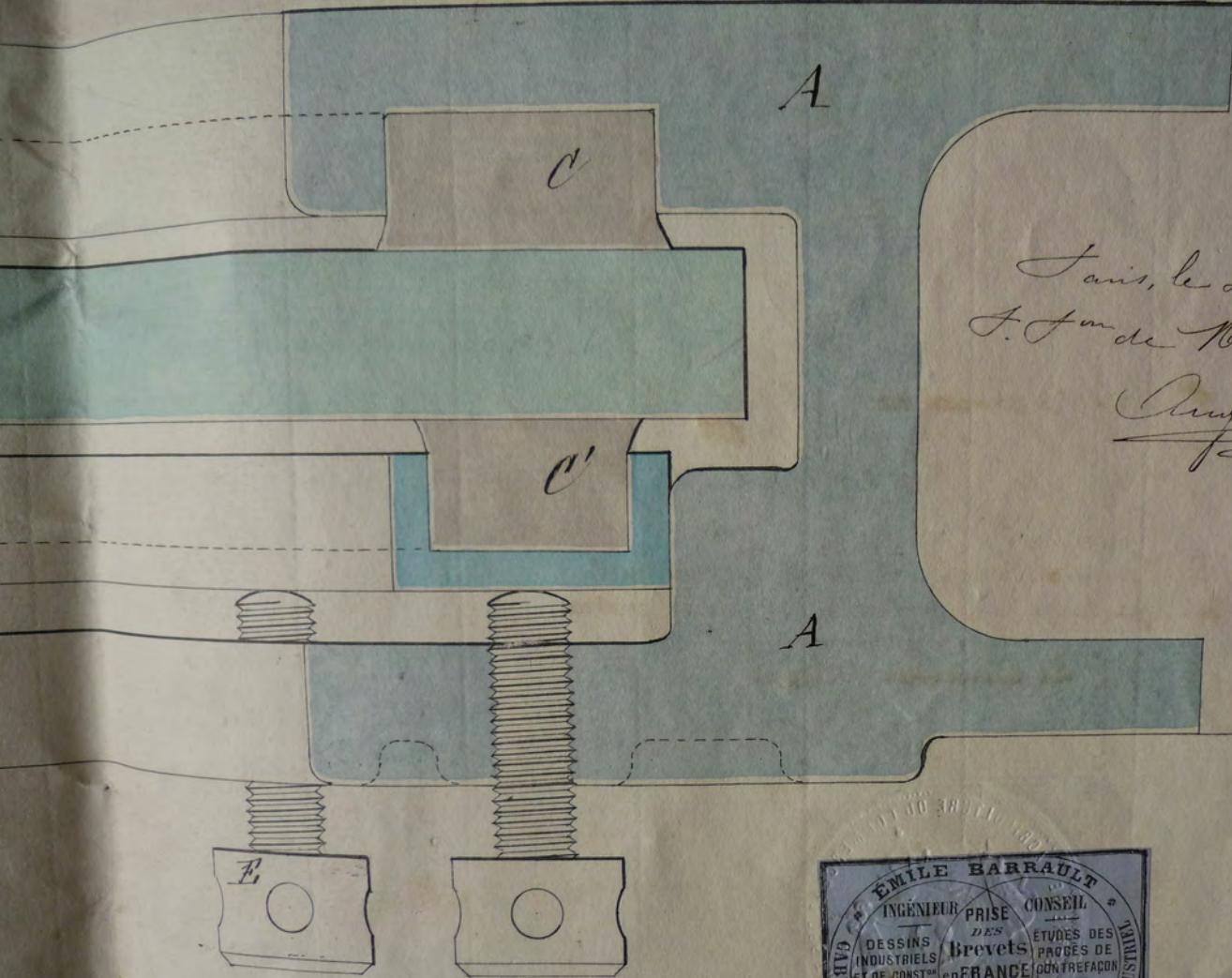
Perrier

Un rôle et douze lignes formant
un total de Soixante-sept lignes,
Deux mots nulles.



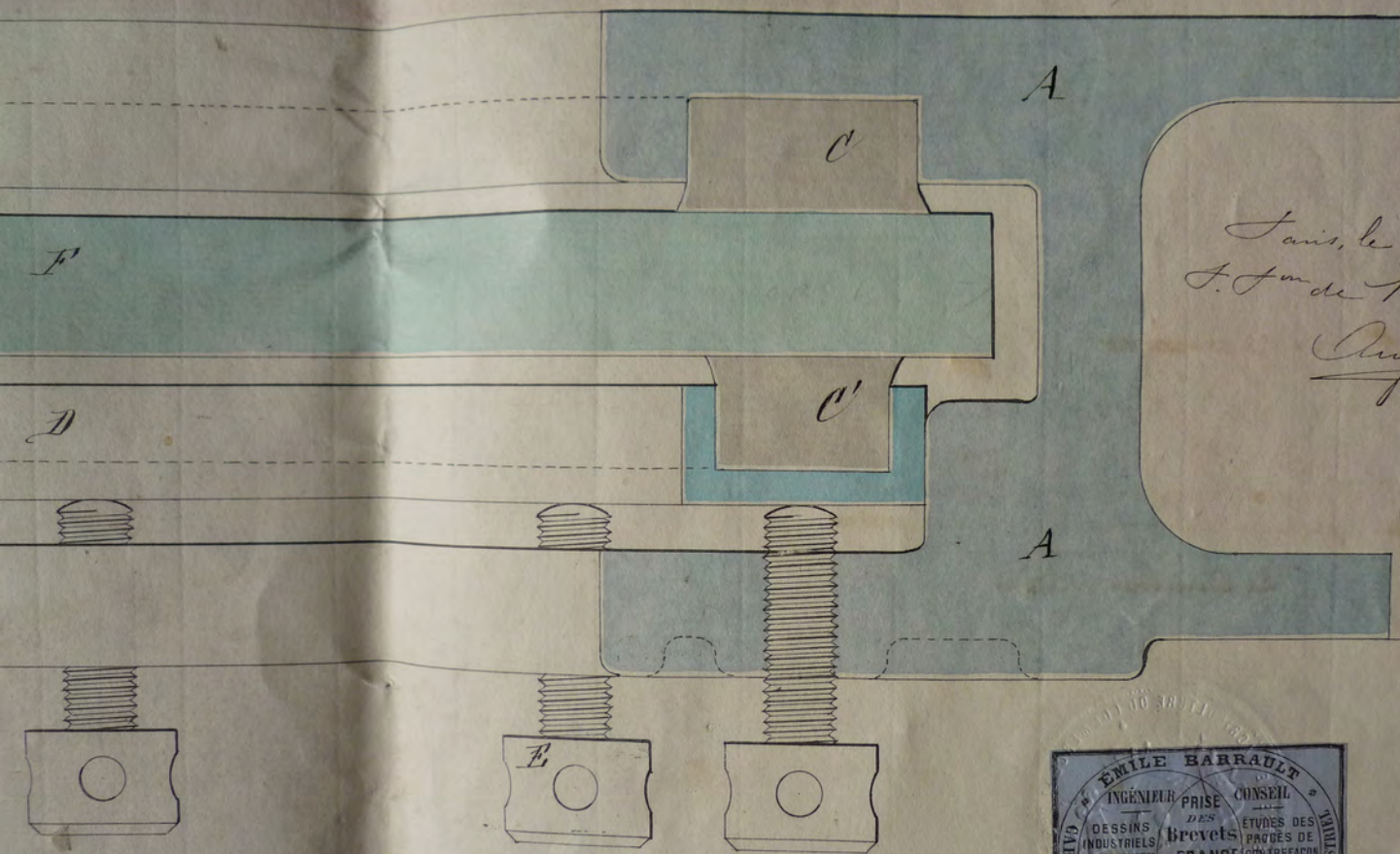
Fig. 8





Paris, le 31 X^{bre} 1866
 J. Fon de No^{rs} Guingot & Gu
 Aug Viret

EMILE BARRAULT
 INGÉNIEUR
 CONSEIL
 DES
 BREVETS
 EN FRANCE
 ET A
 L'ÉTRANGER
 RECHERCHES
 ETUDES DES
 PROCES DE
 CONTREFAÇON
 EXPERTISES
 ARBITRAGES
 GABINET
 DES
 DESSEINS
 INDUSTRIELS
 ET DE CONSTⁿ
 ETUDES MEM^{es}
 CALCULS ET
 PROJETS.
 Boulevard St Martin, 55



Paris, le 31 X^{bre} 1866
 J. J. de No^{is} Guieret
 Aug. Henck

